

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 28 février 2005

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 13 000 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

Un crédit global fixe de 13 000 000 F est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention cantonale d'investissement pour la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures).

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit inscrit au budget d'investissement dès 2005 sous la rubrique 84.11.00.565.10 est réparti en tranches annuelles, à savoir :

- a) 3 100 000 F en 2005;
- b) 9 900 000 F en 2006.

Art. 3 Financement et charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art.4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 But

Cette subvention doit permettre la réalisation de la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures).

Art. 6 Durée

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2008.

Art. 7 Aliénation du bien

En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat.

Art. 8 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Préambule

1.1. Introduction

La Fondation Aigues-Vertes, après avoir revu en profondeur son mode de fonctionnement (entre 1995 et 2000), a élaboré un plan de réaménagement du village dans son ensemble. Celui-ci a pour but d'augmenter la capacité d'accueil du village d'Aigues-Vertes d'ici 2010, d'améliorer le confort et la sécurité des villageois, ainsi que la restructuration et la mise en conformité des structures et bâtiments existants, afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins des personnes handicapées mentales qui y séjournent.

Le programme de réaménagement du village, qui devrait être terminé d'ici fin 2009, est composé de trois étapes. La première étape, dont la loi 9271 a été adoptée par le Grand Conseil le 29 octobre 2004, a pour objet la construction d'une nouvelle ferme et annexes.

Le présent projet de loi représente la deuxième étape et concerne la construction des bâtiments C, E et F, la transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, la rénovation de la maison Forsythia et la réalisation des infrastructures.

Une troisième et dernière étape prévoit la rénovation des maisons existantes et fera l'objet d'un troisième projet de loi.

1.2. Généralités

Fondé en 1961 et administré par la « Fondation Aigues-Vertes », le village accueille en permanence 75 personnes, âgées de plus de 18 ans, atteintes de déficience intellectuelle avec des handicaps variables (de légers à très lourds), et 9 en externat. Plus de 145 collaborateurs y travaillent (ce nombre ne comprend pas les personnes handicapées).

Edifié sur un terrain de 21,5 hectares mis à disposition par l'Etat de Genève en droit de superficie, le village est actuellement constitué de 23 bâtiments; il comprend 10 homes et 8 ateliers :

- une ferme avec 30 têtes de bétail et une basse-cour ;
- un jardin cultivé selon les règles biodynamiques ;
- une boulangerie ;

- une épicerie ;
- un atelier de tissage ;
- une poterie ;
- des ateliers de développement (activités d'ordre plus occupationnel) ;
- un atelier de cuisine.

Par ailleurs, une salle de spectacle accueille de nombreuses manifestations (théâtres, concerts, conférences, assemblées du village, etc.).

Le village comprend également une église et un cimetière.

1.3. Conditions cadre du réaménagement du village

On notera que la redéfinition du projet s'est accompagné d'une démarche visant à améliorer la qualité des prestations et a abouti notamment à la certification ISO 9001 et ISO 14001.

En date du 13 décembre 2002, le Grand Conseil a adopté la loi 8816 visant à accorder une subvention d'exploitation à la Fondation Aigues-Vertes.

La période 1995-2000 a été consacrée à redéfinir le projet d'Aigues-Vertes, tout en restant attaché au principe philosophique et thérapeutique de base du village, de la ferme et du jardin.

Le village est à réaménager complètement d'ici 2010, tant pour des raisons de confort et de sécurité que pour élargir la capacité d'accueil et le champ des activités.

La finalité du réaménagement envisagé porte avant tout sur les éléments suivants :

- amélioration de la sécurité et du confort des villageois et adaptation des lieux aux normes de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sans luxe aucun;
- restructuration des installations et mise en conformité des canalisations et des réseaux techniques;
- centralisation, réaménagement et extension des activités, par exemple l'agroalimentaire, l'artisanat, la cuisine centrale, le regroupement de l'administration et du service de l'entretien;
- création de trois nouveaux bâtiments à destination de homes dont deux sont destinés à permettre le vieillissement des personnes handicapées mentales au village pour autant que leur médicalisation le leur permette;
- développement de nouvelles activités en relation avec l'extérieur;
- amélioration de la circulation (piétons, véhicules) et du parcage;

- renforcement des qualités paysagères et des activités de plein air.

Le cadre général a été précisé par le Conseil de Fondation comme suit :

- le village va continuer à répondre aux besoins des personnes handicapées mentales pouvant présenter des handicaps associés;
- tous les aménagements proposés visent à l'épanouissement et l'intégration des personnes handicapées;
- il s'agit d'exécuter des travaux qui relèvent du strict nécessaire et non du superflu : le Conseil de la Fondation entend éviter tout luxe et rester dans une perspective d'installations confortables mais modestes.

Les principaux objectifs de réaménagement du village sont les suivants :

- a) porter la capacité d'accueil de 84 places à 131, soit:
 - la majoration de la capacité d'accueil de 75 à environ 122 villageois internes;
 - le maintien de la capacité d'accueil de 9 personnes handicapées mentales externes;
- b) ouvrir le village sur la cité tant sur le plan culturel que professionnel, notamment grâce aux moyens suivants :
 - utiliser les activités agroalimentaires (ferme et serre) non seulement comme outil d'intégration professionnel, mais également comme outil thérapeutique;
 - regrouper les ateliers en unités d'activités tout en développant de nouveaux ateliers (cuisine centralisée, buanderie-lingerie par exemple);
 - accroître les activités culturelles (théâtre, musique, peinture, rencontres...) tant au village qu'à l'extérieur;
 - créer un centre de formation accessible aux personnes déficientes intellectuellement;
- c) répondre aux besoins du personnel accompagnant qui devra être engagé.

Les priorités ont été arrêtées comme suit et sont en cours d'application :

- a) établissement d'un plan directeur de réaménagement du village (août 2002) en utilisant pleinement le périmètre actuel en zone 4B;

b) concrétisation de sa réalisation, notamment par :

- mise en œuvre de la nouvelle unité d'activité agroalimentaire, soit la création d'une nouvelle ferme, d'une nouvelle serre et modernisation des installations d'appuis aux activités maraîchères; ces bâtiments, objets du présent projet de loi, ne répondent plus du tout aux conditions de sécurité au travail de personnes handicapées (étape n° 1 en cours de réalisation);
- création d'une unité d'activités Artisanat regroupant les ateliers Tissage et Poterie dans le bâtiment actuel de la ferme après transformation (étape n° 2);
- réaménagement de la cafétéria, de la cuisine centrale, de la boulangerie et des ateliers de conditionnement (étape n° 2);
- création de trois nouveaux corps de bâtiments pour satisfaire aux augmentations de capacité et besoins de rocares (étape n° 2);
- réfection des réseaux de canalisation et des réseaux techniques (eau, chauffage, électricité, téléphone, télévision et informatique) (étape n° 2);
- transformation avec mise aux normes des maisons existantes (étape n° 3).

La transformation du Village d'Aigues-Vertes a fait l'objet de plusieurs annonces de projets auprès de l'OFAS par le biais de la Direction générale de l'action sociale (DGAS) du Département de l'action sociale et de la santé dans le cadre de l'étude de développement et de réaménagement du Village :

- l'annonce de projet du 26 février 2003 pour l'ensemble du village tant pour le programme de la Fondation Aigues-Vertes que pour le programme EPV – crèche et centre de formation;
- l'annonce du projet le 19 mai 2003 pour la construction d'une nouvelle ferme avec serre et annexes. Coûts de l'investissement de 3 426 000 F;
- l'annonce et le projet définitif pour la deuxième phase du réaménagement le 28 mai 2004. Coûts de l'investissement de 39 106 000 F.

Le présent projet de loi concerne la procédure de demande de subvention cantonale pour la réalisation de la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en bâtiment de l'artisanat, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures).

Le projet fait l'objet d'une expertise de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) en relation avec l'annonce. Il a été déposé au mois de mai 2004 une requête en autorisation de construire composé de 4 dossiers (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en bâtiment de l'artisanat, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures), dont plusieurs ont déjà été approuvées.

2. Le projet de la deuxième étape

Ce deuxième projet du réaménagement du Village comprend la démolition du home « Glycine », son remplacement par deux homes (bâtiments E et F), la construction d'un nouveau home (bâtiment C), la transformation du home Forsythia, la transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, et la réalisation des infrastructures du village (chauffage centralisé, réseau téléphonique, câblage, électricité).

La réalisation de la deuxième étape donnera au village sa taille définitive, c'est-à-dire que toutes les nouvelles places auront été créées. Toutefois, elles ne deviendront disponibles que progressivement pour assurer les rocadés consécutives à la rénovation des maisons existantes, qui fera l'objet d'un troisième projet de loi, laquelle rénovation débutera dès la fin desdits travaux et prendra fin en 2009 au plus tard.

3. Détail des coûts et plan de financement des travaux de la deuxième étape du réaménagement du village

Bâtiment C	7 000 000 F
Bâtiment E et F	10 200 000 F
Maison des artisans	2 900 000 F
Home Forsythia	2 300 000 F
Infrastructures	7 170 000 F
Frais secondaires	2 000 000 F
Divers	2 774 000 F
Ameublement et équipements	2 000 000 F
TVA 7,6%	2 762 000 F
Montant de base pour la demande de subvention	39 106 000 F

L'OFAS subventionne un tiers des constructions selon les normes de construction de l'OFCL. La Fondation Aigues-Vertes entend couvrir un tiers des coûts ci-dessus mentionnés par le biais de fonds propres qu'elle a levés à cet effet. L'Etat de Genève subventionne, quant à lui, le dernier tiers du montant de ce projet.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

1. *Budget général des travaux de réaménagement du village*
2. *Rapport annuel 2003 de la Fondation Aigues-Vertes incluant le Rapport de l'organe de révision*
3. *Projets de budgets 2005, 2006, 2007, 2008*
4. *Description détaillée du projet*
5. *Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus*
6. *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
7. *Préavis technique de l'administration des finances de l'Etat de Genève*



Réaménagement du village - Phase II

Budget général (x 1'000)

Budget général (x 1'000)			PL	
Home C	Home 24 villageois Deux ateliers polyvalents Salle de gym		7'000	
Home E/F	Home 28 villageois Atelier cafétéria / restaurant Cuisine centralisée Atelier conditionnement Vol. chauffere		10'200	
Maison des artisans	Atelier poterie Atelier textile		2'900	
Home Forsythia (Verger)	Home 12 villageois Atelier bois		2'300	
Infrastructures	Génie civil	Canalisations EUVEP	350	1'500
		Fouille commune CSE	750	
		Installation chantier	140	
		Arosage cimetiére	0	
		Eclairage extérieur	40	
Carottage pour introductions	20			
Enterrement ligne SIG	60			
Boucle anti-errance	0			
Honoraires	140			
Total	1'500	1'500		
Sanitaire	Travaux préparatoires	Bâtiment	46	280
		Aménagements extérieurs	142	
		Honoraires	45	
		Total	280	
		Total	280	
Chauffage à distance	Production chaleur centrale	Réseau et distribution	970	2'000
		Gestion technique centralisée	600	
		Raccordement phase I	30	
		Honoraires	200	
		Total	2'000	
Electricité courant fort	Transformateur pour chantier	Raccordement bâtiments	12	700
		Tableaux distribution principaux	320	
		Adaptation tableaux bâtiments	120	
		Eclairage extérieur	60	
		Honoraires	108	
Total	700	700		
Electricité courant faible	Téléphone	Informatique	450	1'000
		TV	200	
		Sécurité	70	
		Alimentation sans coupure	100	
		Contrôle d'accès, gestion horraire et anti-errance	0	
Honoraires	80			
Total	1'000	1'000		

FONDATION AIGUES-VERTES
vivre avec une déficience intellectuelle

Rapport annuel 2003

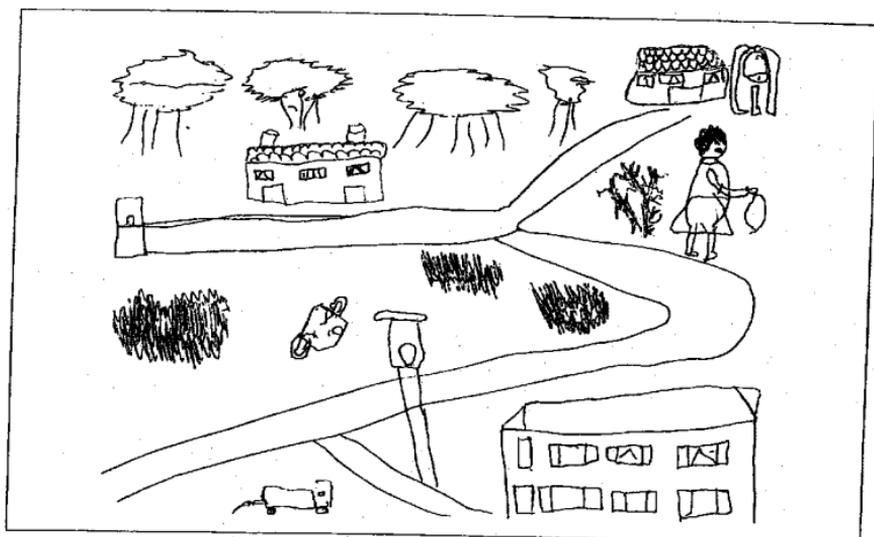


Aigues-Vertes: Une équipe qui en veut!

FONDATION AIGUES-VERTES

vivre avec une déficience intellectuelle

RAPPORT ANNUEL
2003



Nicole D.

Aigues-Vertes

Une équipe qui en veut!

FONDATION AIGUES-VERTES
29, route de Chevres · 1233 Bernex - Genève
Tél. 022 757 17 21 · Fax 022 757 36 09
e-mail: village@aigues-vertes.ch
Site: www.aigues-vertes.ch
CCP: 12-16630-1
Credit Suisse: 4272-266037-71

Conception et photos:

Yanick Galpy (sauf photos: Unger, Pichon, Mauresmo, Gergjev, Mariinsky et Bartoli)

Dessins:

Nicole, Philippe et Pierre

Mise en page:

Atelier micro-édition des Caroubiers
Fondation Foyer-Handicap

RAPPORT ANNUEL 2003

Organes

au 1^{er} avril 2004

Conseil de Fondation

Président

Serge Bednarczyk*

Vice-Présidente

Christine Sayegh*

Membres

Jean-François Babel

François Bellanger*

Henri Berchtold

Robert Cuénod

François Ferrero

Philippe Grand

Yves Grange

Yves Grimm

Alain Moser

Guillaume Pictet

Barbara Polla

Daniel Schmid*

Graziella Zanoletti-Hauert

*Membres du bureau

Direction

Annelise Schneider

Encadrement

Yanick Galpy

Marc Gambacorta

Jean-Claude Larpin

Administration

Sandra Basilisco

Agnès Brügger

Laurence Ducret

Jacqueline Larpin

Isabelle Looten-Berthoud

Anne Michellod

Rolande Rudaz

Président des villageois

Emilio Andrade



Aigues-Vertes

C'est 86 villageois, 146 collaborateurs,
une histoire de vie.

Adjoint de direction, chargé de la culture, des loisirs et du sport

Adjoint de direction, chargé des ateliers et (ad interim) des homes

Adjoint de direction, chargé du site et de l'équipement

Comptable

Secrétaire des ressources humaines

Secrétaire des homes, ateliers et culture

Gestionnaire de l'administration des villageois

Assistante sociale

Responsable des ressources humaines

Assistante de direction



0
2
f
0
0
4
2
2
f
0

Nicole D.

RAPPORT ANNUEL 2003

Sommaire

Organes		5
Editorial	Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat	6
Présidence	Serge Bednarczyk, Président	7
Direction	Annelise Schneider, Directrice	8
Habitant	Dominique Lador	9-10
Personnel	Tony Girardier	11
Parent	Renée Pichon	12
Personnalité	Amélie Mauresmo	13-15
Réaménagement	Platero	16-17
Chiffres	Compte d'exploitation de l'exercice 2003	18
	Compte de produits et charges hors exploitation 2003	19
	Bilan au 31 décembre 2003	20-22
	Rapport de l'organe de contrôle	23
	Objectifs 2003/2004	24
Rendez-vous	Deux dates à retenir	25
Remerciements		26



RAPPORT ANNUEL 2003

Éditorial

Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat



C'est un grand plaisir d'écrire un éditorial pour une fondation comme la vôtre. Aigues-Vertes fait partie de ces entreprises innovantes et dynamiques, qui font fuir la morosité.

Cette année 2003 fut riche en événements pour le village, dont je citerai deux exemples qui en symbolisent, à mon sens, les valeurs et la créativité.

- La première pierre de la nouvelle ferme posée en présence du Président de la Confédération est au cœur des activités du village mais également du concept d'Aigues-Vertes et constitue la première étape d'un vaste projet de reconstruction.
- La participation au marché de Carouge, défi que j'avais proposé à l'équipe dirigeante d'Aigues-Vertes, fut relevé avec rapidité et efficacité. Il s'agit de ce type d'actions concrètes en lien direct avec la vie active au cœur de Genève qui abolit les craintes et les distances avec le grand public, une action responsabilisante, valorisante pour les personnes handicapées, loin de tout paternalisme.

Le dynamisme d'Aigues-Vertes, c'est aussi l'efficacité dans la recherche de fonds qui prouvent que les solidarités privées sont toujours bien présentes à l'appel pour des projets de valeur bien construits.

«La volonté d'Aigues-Vertes est d'aider des personnes vivant avec une déficience intellectuelle à participer à un projet utile à la société»: cette position éthique d'Aigues-Vertes pose le fait que l'insertion n'est pas uniquement centrée sur l'accès à des biens, un confort ou des facilités physiques mais également sur la reconnaissance culturelle et sociale. Il va sans dire que je partage pleinement cet objectif.

L'intégration suppose la rencontre entre la personne handicapée, des aides adéquates – par l'institution ou des services ad hoc – et la cité, c'est à dire les personnes valides et les activités de la société civile. Au-delà de l'intégration quotidienne, il s'agit également de donner les possibilités d'une pleine participation à la vie sociale, c'est à dire d'être intégré à un quartier, par le choix par exemple de son habitat, mais, bien au-delà, de réaliser soi-même une intégration participative, en bref, que la personne y soit «reconnue», qu'elle y ait sa place et qu'elle ait quelque chose d'utile à y faire.

Cette vision ambitieuse de l'intégration est celle que je souhaite promouvoir et qui fut en 2003, et sera encore plus concrètement en 2004, un des objectifs prioritaires de mon département.

Je tiens à remercier les professionnels vivant quotidiennement au service des personnes handicapées, le Conseil de Fondation et son président pour l'action entreprise, les valeurs qui les animent et la capacité à se remettre en question dont ils ont su faire preuve.

Je veux en outre souligner ce dynamisme et également l'esprit dans lequel cela est fait, qui place la personne handicapée au centre, et dont l'institution organise l'activité en faveur de plus de responsabilité, plus d'ouverture et d'une insertion effective.



RAPPORT ANNUEL 2003

Présidents

Serge Bednarczyk,
Président du Conseil de Fondation

Et si ma dignité passait par ma solidarité!

Non, le social n'est ni l'apanage de la gauche ni celui de la droite, pas plus qu'il ne saurait être le fait des seuls élus, il est l'affaire de tous à chaque instant. Tout le monde le sait; pourtant, le sujet continue de diviser, nourrit la polémique et rythme souvent nos illusions au détriment d'une société qui cherche toujours plus ses motivations. Pour ma part, je ne retiens que le social du bon sens, c'est-à-dire celui qui préserve la dignité de l'Homme en lui donnant les moyens de rebondir sur l'adversité lorsqu'il en a besoin, donc en évitant de faire le jeu de la faiblesse au détriment de celui du défi que la vie appelle naturellement chez chacun d'entre nous et collectivement. C'est ma conviction. Faiblesse de l'Homme qui a peut-être perdu de ce sens de l'effort qui naît des vrais besoins. Faiblesse d'un système qui peine à reconnaître ses limites, ses égarements. On comprendra que j'exclus de cette faiblesse toutes celles et tous ceux que la vie place sous la responsabilité de la collectivité. J'entends par-là les personnes incapables de subvenir à leurs besoins, qu'elles soient âgées, handicapées, malades et auxquelles nous devons garantir une existence respectueuse et chaleureuse sans sourcilier.

Ainsi, qu'on l'appelle défi ou transcendance, je crois que l'Homme libre est habitué par un authentique besoin de vivre dans la vérité, de se dépasser, de se réaliser et il importe que nous ne fassions pas le lit de son malheur, bien malgré nous, par une prise en charge inappropriée, voire excessive. L'exercice est difficile, car cela sous-entend que nous ne céditions pas à la sensiblerie et que nous faisons preuve d'un discernement réellement désintéressé pour conjuguer générosité et exigences au quotidien, mais il ne manque pas d'intérêt, car il révèle probablement une partie de l'intelligence de la vie, également source de notre défi... Naturellement, cela implique que nous remettons constamment en question nos convictions pour rester en contact avec la réalité, et là encore, l'exercice peut confiner à l'exploit, tant il est bien connu que l'Homme a horreur du changement.



Bien entendu, ce concept bouscule le dogme, l'opportunisme et l'égoïsme – chacun appréciera – mais je suis sûr que la nature profonde de l'Homme le prédispose plus à l'espérance que je revendique qu'à cette soi-disant sécurité d'une société légiférée qui réduirait par ailleurs forcément à néant les liens naturels de solidarité. Ainsi, personne ne sera étonné que je sois un ardent défenseur des vertus de la charité dont j'affirme qu'elles doivent survivre à la modernité sociale pour la compléter et maintenir une certaine cohésion sociale. C'est à ce prix que nous éviterons les dérives d'un système fragilisé et que nous viderons le fond de commerce des extrémistes de tout bord, apprentis sorciers de l'économie sauvage compris. C'est à ce prix que nous valoriserons l'initiative personnelle, l'audace et le courage, signes d'une vitalité prospère reposant sur l'engagement quotidien de l'Homme plus que sur l'inertie, forcément condamnée, d'un système asthmatique dans lequel la jeunesse ne peut pas se reconnaître. Enfin, c'est à ce prix que nous briserons l'indifférence: le pire des malheurs qui peut frapper l'Homme.

Le rapport annuel que vous avez entre les mains est l'illustration de cette ambition. Il vous conte en quelque sorte l'histoire d'hommes et de femmes qui luttent pour notre dignité et notre solidarité.

Puissiez-vous les soutenir dans leurs efforts pour que leur objectif – notre objectif – devienne chaque jour un peu plus réalité. Merci du fond du cœur.

0
4
5
6
7
8
9
*
bc
013
40-
220
22
404

RAPPORT ANNUEL 2003

Direction

Annelise Schneider, Directrice



«Une équipe qui en veut», message de ce rapport annuel 2003, est un clin d'œil à tous les villageois, à tout le personnel, à tout le Conseil de Fondation qui, jour après jour, participent à cette aventure qu'est Aigues-Vertes.

2003, une année dynamique, au cours de laquelle cette équipe s'est soudée, s'est «apprivoisée» pour passer largement le cap d'une simple collaboration. Si je devais résumer cette année 2003, je parlerais de passion, de travail, d'efficacité, d'envies, de projets réalisés ou en cours. Je parlerais du fruit des efforts «d'une équipe qui en veut!»

La participation des villageois dans l'organisation et l'évolution du village prend de l'ampleur. Les Commissions mises en place, le Bureau et le Conseil des villageois augmentent d'influence. Ils sont chaque jour d'avantage partie prenante dans la réflexion, voire dans la décision autour de domaines de plus en plus importants. Par exemple, Emilio Andrade, Président des villageois, a reçu officiellement son «homologue» le Président de la Confédération Monsieur Pascal Couchepin, à l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle ferme le 28 octobre 2003. Les villageois ont également changé le nom des maisons, baptisés des rues et des places du village. Ils sont aussi partenaires dans la préparation de la certification ISO14001, norme ayant principalement trait à l'environnement, certification que nous devons obtenir en 2004.

L'essentiel, dans cette démarche de valorisation du travail des villageois, est à trouver dans le partenariat entre eux et les équipes éducatives, la Direction et le Conseil de Fondation. En effet, qui mieux que les villageois connaissent leurs besoins et leurs envies? Notre rôle consiste par conséquent à se repositionner continuellement pour accompagner ces personnes dans leur vie et leurs désirs.

Cette année a aussi été marquée par notre présence sur les marchés genevois pour vendre notre production : le mardi à Plainpalais et le mercredi à Carouge. En fin d'année, nous avons de plus réouvert la «Boutique d'Aigues-Vertes», anciennement Barquerolle, avec un nouveau concept qui sera évolutif. Ce lieu permet d'être un pont supplémentaire entre le village et la Cité. Encore une vitrine où les villageois sont très heureux de voir leur travail valorisé et apprécié par une clientèle de plus en plus nombreuse.

Le réaménagement est une étape également très importante. En effet, l'année 2003 nous a permis de lancer le projet de la nouvelle ferme, projet qui nous tenait très à cœur. Grâce au travail sans relâche d'une équipe dévouée et professionnelle, nous avons pu tenir les délais et débiter les travaux du nouveau bâtiment en fin d'année. Les autres projets ont eux aussi avancés à grands pas et les dossiers de la deuxième étape, la construction de nouveaux homes, sont prêts pour démarrer en 2004.

En aucun cas, je ne voudrais oublier le travail effectué par tous les collaborateurs qui ont joué le jeu du changement, qui l'ont adapté au rythme des villageois, pour que ceux-ci soient des acteurs positifs, dynamiques et qu'ils apprécient tous ces changements. Je tiens par ces mots à leur témoigner toute ma reconnaissance et leur confirmer mon soutien. Un merci également à mon équipe dirigeante qui en permanence a répondu présente et qui a donné son énergie et sa passion dans nos projets. Merci aussi aux membres du Conseil de Fondation qui sont de réels partenaires dans l'élaboration de ces nouveaux projets et pour terminer, un infini merci à mon Président, Serge Bednarczyk qui, sans relâche, nous emmène vers la voie du succès!



RAPPORT ANNUEL 2003

Habitant

Dominique Lador, villageoise

Rencontre avec Dominique Françoise LADOR
(villageoise)*Propos recueillis par Doriane ROSSIER,
socioéducatrice**Doriane: Bonjour Dominique, pourrais-tu m'expliquer
ce que tu fais au village d'Aigues-Vertes?*

Dominique: Le matin, je travaille à la Cuisine centrale avec Danièle Clément qui chemine à mes côtés depuis 30 ans et l'après-midi, je travaille à la Poterie depuis maintenant 5 ans. J'aime bien travailler à la Poterie car je peux y inventer de nouvelles choses. Je suis en train par exemple d'effectuer un soleil, une lune et une étoile en terre cuite avec de la terre blanche.

Doriane: Je crois que tu as déménagé dernièrement?

Dominique: Pour ma vie future, je désirerai faire ma vie avec mon copain. C'est pourquoi, je suis actuellement dans l'appartement qui s'appelle Cecilia BARTOLI et qui me permet de faire les apprentissages nécessaires pour ma future vie indépendante. J'apprends à faire mes achats et mes repas ainsi qu'à tenir mon appartement correctement. Ce n'est pas évident mais j'y arriverai. J'envisage en plus pour l'année prochaine de m'inscrire au cours de cuisine du CEFGA.

Doriane: fais-tu des activités en dehors de ton travail?

Dominique: Oui, le lundi soir, je fais de la piscine avec les Schtroumpfs au Bachet, le mardi et le jeudi soir, je prépare un nouveau spectacle de marionnettes au village et je participe activement à toutes les fêtes et soirées qui se passent au village.

*Doriane: Depuis quelque temps maintenant, tu fais
partie du Conseil des villageois et compagnons,
pourrais-tu nous raconter ton travail au sein de ce
Conseil?*

Dominique: Je suis en effet membre du Conseil des villageois et compagnons depuis l'année 2001. J'ai été élue au mois de septembre 2001 pour une période de 2 ans. Pendant cette période, j'ai



également fait partie de la commission Citoyenneté et Social. Cette commission nous permet d'apprendre tous nos droits et devoirs de personnes sous tutelle ou non. En 2003, j'ai été réélue au Conseil des villageois et compagnons pour une période de 2 années également. Cette fois-ci, j'ai un rôle très important, celui de secrétaire du Conseil et de l'Assemblée des villageois et compagnons. J'apprends en effet à prendre des notes de ce qui se passe dans les séances et ensuite de les écrire à l'ordinateur. C'est un travail qui me prend du temps surtout au début car je ne suis pas encore habituée à faire un PV. En septembre 2003, j'ai désiré faire partie de la commission Culture, Sport et Loisirs, c'est ce que j'ai fait jusqu'au mois de décembre de cette année. Cette commission me prenait vraiment beaucoup trop de temps à côté des réunions. Je n'avais alors plus de temps pour moi. C'est pourquoi, j'ai décidé de faire à nouveau partie de la commission Citoyenneté dont le sujet m'intéresse beaucoup mais qui me demande moins de temps en dehors des réunions. Cette commission a changé de nom en septembre 2003 car elle s'occupe maintenant en plus de la défense des intérêts des villageois et compagnons. Elle se nomme à présent: «Commission Citoyenneté et Porte-voix»



0
+ 3
+ 4
+ 5
+ 6
+ 7
+ 8
+ 9
0
+ 2
+ 3
+ 4
+ 5
+ 6
+ 7
+ 8
+ 9
0
+ 1
+ 2
+ 3
+ 4
+ 5
+ 6
+ 7
+ 8
+ 9

RAPPORT ANNUEL 2003

Habitant suisse

Dominique Lador, villageoise

Doriane: Tu as parlé plus haut de l'Assemblée des villageois et compagnons, pourrais-tu nous donner quelques exemples de décisions prises par cette Assemblée?

Dominique: Après 40 années d'existence du village, les villageois et compagnons ont choisi, lors d'une votation, des nouveaux noms pour les maisons, les rues, les chemins et les places du village. Nous avons également choisi un nouveau nom pour notre salle de spectacle: Centre Bartoli, en hommage à notre marraine.

Doriane: C'est très bien, j'ai l'impression que l'on consulte plus souvent les villageois et les compagnons à présent?

Dominique: C'est vrai, on nous informe un peu plus, notamment en ce qui concerne le réaménagement du village qui commence à présent. Nous avons eu des réunions où la direction nous a présenté les plans du nouveau village et nous a expliqué comment les travaux allaient se dérouler. Jean-Claude est venu le lundi 19 janvier 04 à l'Assemblée du village pour nous informer du début des travaux de la nouvelle ferme.

Doriane: Tu viens de parler de l'Assemblée du village, qu'est-ce que c'est?

Dominique: C'est important d'être informé sur tout ce qui se passe dans le village. Le lundi matin, tout le village se réunit à la Grande Salle pour expliquer tout ce qui va se passer durant la semaine. Nous passons en revue les différents secteurs, c'est-à-dire les maisons, les ateliers et le culturel. Je lis notamment les anniversaires de la semaine et nous avons même les prévisions météo de la semaine.

Doriane: J'aimerais que l'on parle encore d'une activité très importante pour toi, les cours de formation?

Dominique: Depuis cette année, au mois de septembre, il y a des cours de formation au village comme la lecture, l'écriture, le calcul, l'informatique, Internet, la géographie et l'histoire. Je suis, quant à moi, les cours de lecture le lundi matin et les cours d'informatique et d'Internet le mardi après-midi. Je suis très contente de pouvoir suivre tous ces cours et surtout d'avoir pu découvrir toute seule Internet. C'est super!

Doriane: Aimerais-tu encore nous dire quelque chose sur ta vie au village?

Dominique: J'aimerais apprendre encore plus vite pour pouvoir faire ma vie le plus vite possible avec mon copain.

Doriane: Merci beaucoup Dominique.



RAPPORT ANNUEL 2003

Personnel

Tony Girardier

La boulangerie

Doté d'un CFC de boulanger-pâtisseries confiseur, j'ai découvert le village d'Aigues-Vertes en automne 2000 en tant que représentant en produits alimentaires pour les professionnels de la boulangerie pâtisserie.

Toujours à la recherche d'une nouvelle clientèle, on m'orienta dans la campagne genevoise où j'avais entendu parler d'un petit village avec son église et sa boulangerie. Cela faisait 4 ans que je prospectais dans la région vaudoise et genevoise sans jamais découvrir ce lieu de paix, la 46^e commune genevoise.

J'ai rencontré le boulanger et ses collaborateurs, tous curieux de voir un étranger s'intéresser à eux, à leur village et à leur travail, et moi tout surpris de rencontrer des personnes authentiques.

J'ai bien essayé de leur fourguer mes produits, mais ils ont été plus malins et après quelques visites, le boulanger m'a cédé sa place.

Le 1^{er} mars 2002 j'ai été engagé comme maître d'atelier dans la boulangerie où j'ai commencé tout d'abord par faire connaissance. Les villageois étaient fiers de montrer leur savoir, de me présenter leur boulangerie, leurs produits et leur moulin avec lequel ils font leur farine, avec laquelle ils font leur blé.

La boulangerie dont j'ai la responsabilité est située sur la place du village, près de la fontaine, et fournit le village en pain et en petite boulangerie.

Le matin, le laboratoire occupe 7 personnes et l'après-midi 5, toutes des personnes adultes mentalement handicapées.

Construits à la fin des années 1960, les locaux de la boulangerie couvraient une superficie d'environ 100 m² composée d'un laboratoire, d'un vestiaire, d'un moulin, d'un magasin, d'un WC et d'un bureau.

Fin 2002, l'état général de la boulangerie démontrant une certaine vétusté le Conseil de Fondation décida une rénovation générale de l'atelier: le sol a été refait, le magasin transformé en tea-room, le four changé et une chambre de fermentation contrôlée a été créée, ce qui nous permet de proposer nos produits plus tôt dans la journée.

Durant l'été 2003, le président M. Serge Bednarczyk a sollicité la maison Rolex SA, afin



de promouvoir l'ouverture du village d'Aigues-Vertes sur le monde extérieur. Actuellement nous fournissons cette entreprise avec diverses variétés de ballons, du pain et de la viennoiserie. Afin de garantir une qualité irréprochable de notre production, des achats supplémentaires ont été faits: un pétrin, une diviseuse bouleuse et une façonneuse.

Cet investissement nous a permis d'augmenter notre production tout en veillant à ce que les villageois puissent en profiter au maximum, et c'est avec satisfaction que j'ai pu constater une plus grande participation de la part de mes collègues boulangers.

L'augmentation de la production a permis d'engager un boulanger à 50% et de participer aux marchés de Plainpalais et de Carouge.

Fin 2003, dans le projet du réaménagement du village, il a été décidé d'agrandir la boulangerie et de la moderniser: table inox, cellule frigo et congélateur, cellule de fermentation, nouvelle plonge avec machine à laver la vaisselle, nouveau bureau, ainsi qu'une pièce réservée au chocolat afin de diversifier la production. La surface de la boulangerie s'élève maintenant à environ 150 m².

Le travail avec les personnes mentalement handicapées m'a beaucoup apporté, et j'ai pris conscience, qu'avec respect, patience et observation, on peut toujours repousser les limites de l'apprentissage.

RAPPORT ANNUEL 2003

Parent

Renée Pichon



Un villageois heureux parmi les autres

C'est grâce aux conseils de M. et M^{me} Racine que notre fils Bernard est entré à Aigues-Vertes l'hiver précédant ses vingt ans, soit il y a 28 ans déjà.

Le premier contact avec le village eut lieu par un temps de brouillard qui n'en facilitait pas l'accès, surtout pour des Lausannois comme nous. L'autoroute, depuis, a bien raccourci le trajet. Ce ciel bas était assorti à l'inévitable sentiment de culpabilité ressenti lorsqu'on place son enfant en dehors de son cadre familial.

Mais l'accueil fut si chaleureux et compréhensif que le soulagement prit très vite le dessus. Aigues-Vertes nous apparut comme le lieu de vie idéal pour Bernard qui dut pourtant s'acclimater progressivement. Il trouva son équilibre – parfois instable – au milieu de la famille Scherler. Cet encadrement lui fut favorable pendant ses «jeunes» années et le village devint son foyer où il retournait volontiers après des vacances ou des week-ends à Lausanne.

Les années passèrent, le village grandit: nouvelles maisons, ateliers, chapelle, grande salle. Parmi les responsables, des changements amenèrent des tensions avec le Conseil de Fondation. Notre fils les ressentit et en fut quelque peu perturbé.

Quand Aigues-Vertes se transforma, Bernard fut soulagé. Il apprécia une certaine modernité et une ouverture plus marquée sur l'extérieur, pour des activités sportives entre autres, sans oublier une mémorable visite du salon de l'auto en excellente compagnie. L'encadrement est plus mobile, mais toujours souriant, et un référent(e) est là pour les questions plus personnelles.

Notre jardinier fait partie d'une bonne équipe de cultivateurs. Côté sport, il participe à des concours de ski et n'a pas été peu fier, récemment, à la Lenk, de serrer la main d'Adolf Ogi, après avoir reçu une médaille d'argent.

Un grand merci à tous ceux, et celles, qui ont fait et font d'Aigues-Vertes un village où il fait bon vivre.



RAPPORT ANNUEL 2003

Personnalité

Bernard Favre

Amélie Mauresmo: «J'assume tellement ma différence que le regard des autres a changé»

La vie d'Amélie Mauresmo a changé en janvier 1999, à l'Open d'Australie. Alors qu'elle n'était pas encore entrée dans le «top ten» des dix meilleures joueuses de tennis du monde, elle se retrouvait en finale d'un tournoi du Grand Chelem. A dix-neuf ans. Un parcours phénoménal lui avait permis d'éliminer en trois sets l'Américaine Lindsay Davenport, à la grande surprise du public. La petite Picarde était devenue grande.

Mais le grand public se souvient aussi de cette petite phrase, lâchée en toute simplicité dans les coulisses du tournoi. Une journaliste du Figaro voulait savoir pourquoi elle avait déménagé à Saint-Tropez. «Mon amie vit à Saint-Tropez. Et amie, c'est -ie.» Ce coming-out lui a valu quelque temps la Une des journaux, beaucoup d'admiration, mais aussi quelques allusions déplacées notamment de la part d'autres joueuses du circuit.

C'était il y a cinq ans. Aujourd'hui, Amélie est classée numéro trois mondiale. Sa différence, acceptée et assumée, n'intrigue plus personne. A Melbourne, fin janvier, elle affichait une forme redoutable, jusqu'à cette blessure musculaire qui l'a contrainte à l'abandon. En convalescence à Genève, Amélie Mauresmo a accepté de se confier pour le journal d'Aigues-Vertes.

Amélie, vous êtes l'une des meilleures joueuses de tennis du monde. Ce qui suppose un combat de tous les jours, un entraînement très dur, et une attention permanente. Songez-vous parfois à abandonner?

J'y ai songé deux fois au cours de ma carrière. A 12 ans la première fois, à 14 ans la seconde. J'étais alors dans les programmes tennis-études, qui exigent des sacrifices énormes. En pleine adolescence, je trouvais très dur de passer toutes mes journées entre les courts de tennis, les salles



de gym et les bancs d'école. Alors qu'à cet âge-là, on pense plutôt à découvrir la vie, à rencontrer des amis, à voyager, j'étais le papillon enfermé dans sa chrysalide. Sacrifier ce pan là de ma jeunesse, c'était assez pesant, mais j'ai tenu bon. Depuis lors, à aucun moment je n'ai pensé à abandonner.

Tout le monde rêve de parvenir au sommet de la hiérarchie. Mais lorsqu'on y parvient, comme l'a dit récemment Roger Federer, «on devient l'homme à battre». Comment vivez-vous la pression de ces adversaires, pour qui vous êtes la femme à battre?

La pression me motive. D'ailleurs, le fait que beaucoup de filles veulent ma peau ne m'effraie pas. Je n'y pense même pas, pour être tout à fait sincère. Je m'intéresse à mon petit bonhomme de chemin, je regarde droit devant moi.



RAPPORT ANNUEL 2003

Personnalité suite

Bernard Favre

Et dans votre vie privée, cette pression se ressent-elle aussi?

L'itinéraire d'une sportive sur le plan de ses performances a un impact positif sur sa vie de femme. Plus j'avance dans le tennis, plus j'avance avec moi-même.

Vous jouez souvent devant des milliers, voire des millions de spectateurs et de téléspectateurs. Comment gérez-vous ce regard?

Heureusement qu'ils sont là. Ils me motivent. Plus précisément, je pense surtout au regard des gens qui sont proches de moi, des gens qui bossent pour moi toute l'année. C'est aussi pour ces personnes-là que je me bats, pour qu'ils soient fiers de moi, et pour qu'ils soient récompensés du travail qu'ils font. En particulier l'entraîneur de tennis, qui me suit toute l'année, mon kiné, aussi à plein-temps, et mon préparateur physique.

Comment vivez-vous le regard des autres sur votre différence, depuis ce coming-out, à Melbourne, en 1999?

C'est vrai que ma démarche en a surpris plus d'un. Cela avait l'air tellement naturel. Mais avec le recul, je me souviens que je ne l'assumais pas totalement. J'étais encore un peu sur la défensive. Il y a eu certaines remarques désobligeantes, mais surtout un écho très favorable. Aujourd'hui, j'assume tellement cette différence que le regard des autres, sur cette même différence, a changé. Aujourd'hui, on n'en parle pratiquement plus, on ne voit plus que la joueuse de tennis.

Amélie, vous êtes célèbre, aimée, sans doute plus riche que la moyenne des gens. A quoi bon vous entraîner encore des heures durant tous les jours et vous éreinter sur les courts du monde entier?

A quoi bon? Mais pour le rêve, évidemment. C'est un feu qui brûle dans mes tripes. Le rêve d'aller au bout de moi, de remporter un Grand Chelem. A 24 ans, je considère que je n'ai pas atteint mes limites. Je veux vivre des émotions fortes, c'est ce qui me fait avancer.

Vous voulez vivre vos émotions, certes. Mais au tennis, pour rester concentré, on doit souvent réprimer ses émotions. N'est-ce pas contradictoire?

C'est sûr que l'on doit apprendre à gérer le stress et les émotions. Je ne suis pas de glace, bien au contraire, et parfois cela me joue des tours. C'est un domaine dans lequel je peux encore beaucoup progresser. Trouver un équilibre entre savourer mes émotions et les maîtriser. Voilà probablement la chose la plus difficile dans ce sport, au-delà de la rigueur quotidienne.

Malgré votre rigueur, votre travail, parfois le corps décide tout seul. Une blessure, et le rêve s'envole.

La blessure, pour moi, c'est le sommet de l'injustice. Ce qui peut arriver de plus frustrant à un sportif. Parce que la blessure nous empêche d'exprimer tout ce que l'on a en soi, tout le travail accompli en entraînement. On en sort souvent grandi, bien sûr, mais au prix de beaucoup de souffrances.



RAPPORT ANNUEL 2003

Personnalité suite

Bernard Favre

A ce propos, si un accident vous privait de l'usage de vos jambes, joueriez-vous encore au tennis?

Je crois que oui. Car j'aime vraiment ce sport, le jeu qu'il implique. J'ai eu le coup de foudre pour le tennis quand j'ai vu à la télévision Yannick Noah gagner Roland-Garros contre Mats Wilander. J'avais quatre ans. Les jours et les semaines qui ont suivi, j'allais dans le jardin reproduire les gestes de Noah. Même sans raquette! Mes parents ont vite compris qu'ils n'avaient pas le choix. Il leur fallait me mettre une raquette dans la main. Un tel coup de foudre, ce n'est pas dû au hasard.

Avez-vous pensé à ce que vous ferez de vos journées lorsque vous quitterez le circuit?

Non, cela reste très flou. J'ai seulement 24 ans, alors je prétends que j'ai encore de l'avenir dans ce sport. Mais lorsque cet avenir sera derrière moi, je pense que j'aurai envie d'aider les jeunes, pour leur permettre de trouver avec le tennis le bonheur que j'y ai trouvé.

Amélie, qu'est-ce qui vous fait pleurer?

Trop d'émotion. Positive ou négative d'ailleurs. Quand on a une sensibilité comme la mienne, on pleure souvent. Je ne suis pas pudique par rapport au fait de pleurer. J'ai l'impression que lorsque je montre cette fragilité, les autres la respectent d'autant mieux.

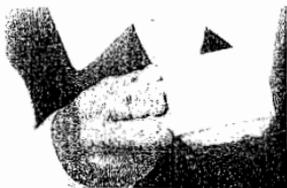
Et qu'est-ce qui vous fait rire?

J'aime beaucoup rire. Lors de la demi-finale de la Fed Cup contre la Suisse (Sion, 1998), nous avons très bien joué, mais nous avons perdu 5 à 0. C'était contre Patty Schnyder et Martina Hingis. Cela ne nous a pas empêché, le soir, de faire la fête. Je crois que le rire permet de dédramatiser les situations. C'est pour cela que l'on rit lorsqu'on est confronté à l'absurde.

Peut-on rire de tout? Du handicap par exemple?

A la réflexion, je pense que oui. A condition qu'il n'y ait pas de méchanceté dans ce rire. Je pense surtout que l'on peut rire de son propre handicap, cela permet de dépasser certains complexes, de dédramatiser ce handicap. Rire de sa différence, c'est la reléguer au second plan. Dans la vie au quotidien, c'est le rire qui fait que l'on s'en sort malgré les épreuves.

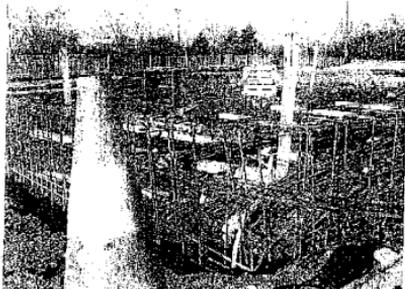
«Aujourd'hui, on n'en parle pratiquement plus. On ne voit plus que la joueuse de tennis.» Le grand public a accepté l'homosexualité d'Amélie Mauresmo. Mieux: bien assumée, cette singularité ne présente plus aucun intérêt. A sa manière, le handicap a lui aussi besoin d'un coming-out pour être mieux vécu et mieux accepté. Coming-out, en français «venir dehors», sortir, quitter les ghettos confinés du handicap et se plonger dans le monde. Afin que la différence ne soit plus le motif d'une ségrégation, mais le signe d'une richesse.



RAPPORT ANNUEL 2003

Réaménagement

Platero



Je réaménage,
Tu réaménages,
Nous réaménageons le village d'Aigues-Vertes...

Le réaménagement du village est devenu une réalité en ce 28 octobre 2003, jour de la pose de la première pierre de la nouvelle ferme. Ainsi, les travaux ont désormais réellement commencé et devraient être terminés pour la désalpe, soit en automne 2004, marquant par ailleurs la fin de la première étape. La seconde suivra dans la foulée avec la transformation de l'ancienne ferme en bâtiment artisanal affecté à la poterie et au tissage. On rappellera à ce sujet que la professionnalisation des métiers est au cœur du processus de développement du village, raison pour laquelle nous avons mis l'accent sur les ateliers avant de penser aux maisons d'habitation. Mais qu'on se rassure, elles n'attendront pas longtemps, car, en même temps que la transformation de l'ancienne ferme débiteront la construction de trois nouveaux bâtiments et la transformation de la maison Forsythia. Le village aura alors sa taille définitive et pourra accueillir théoriquement 133 personnes à l'horizon 2006-2007. En théorie seulement, car ce n'est que lorsque les maisons auront été refaites que toutes les places seront disponibles, rotations obligent, c'est-à-dire en 2009.

Notre projet immobilier a subi une cure d'amaigrissement drastique à la suite de la réflexion que nous avons menée sur l'accompagnement des personnes handicapées mentales vieillissantes, particulièrement en matière d'hébergement. Fallait-il qu'elles partent en

EMS à l'extérieur du village, fallait-il créer un EMS au sein du village? Le bon sens et l'enquête réalisée à la demande d'Insieme Genève ont forcé le verdict: il n'y aura pas d'EMS au village d'Aigues-Vertes! Et corollaire de cette décision qui a fait l'unanimité, une fois n'est pas coutume, toutes les maisons seront transformées de manière à permettre à chaque personne de vivre sa vieillesse chez elle, à moins que la maladie ne s'en mêle et qu'une hospitalisation ne devienne indispensable. Deuxième conséquence de ce régime minceur: la suppression de la crèche mixte, même si la déception a été, et est toujours, grande à l'intérieur du village comme à l'extérieur, tant le besoin existe et tant nous souhaitions la cohabitation des générations. Mais la difficulté du montage financier ainsi que la charge de travail liée à l'actualité du village nous ont fait renoncer à ce projet. Alors tant pis pour les sourires et les éclats de rires innocents que réclamaient les villageoises et les villageois, et tant pis pour nos voisins qui rêvaient, pour leurs bambins, de ce poumon de verdure en cure de jouvence qu'est Aigues-Vertes; l'idée de la crèche s'est envolée avec l'EMS.

Mais comme on dit, à quelque chose malheur est bon. En effet, l'incidence financière de la suppression de la crèche et de l'EMS est importante puisque le coût du réaménagement du village d'Aigues-Vertes a fondu de plus de dix millions de francs, le ramenant à quelque cinquante millions environ aujourd'hui. Côté autorisations; l'OFAS a formellement accepté la première tranche et étudie actuellement la deuxième que nous allons, de notre côté, mettre à l'enquête à Genève fin mars-début avril. Quant à la troisième tranche, les choses seront un peu plus simples, car il s'agira de transformations et non pas de constructions. Plus simples, au plan des autorisations! Car la question financière sera aussi aiguë que pour les deux autres tranches; nous ne pourrons pas nous passer de la participation de l'OFAS et du Canton de Genève, chacun à raison d'un tiers. Nous avons déjà bien assez à faire pour trouver le financement

de notre part! A ce sujet, un très, très grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont déjà répondu à notre appel à l'aide. Merci à cette Genève généreuse et discrète qui



RAPPORT ANNUEL 2003

Réaménagement suite

Platero

honore la mémoire des anciens en même temps qu'elle reconforte celles et ceux qui ont besoin d'une épaule pour marcher.

Conscients de la situation économique de notre Pays, nous aurions aimé réduire encore plus les coûts de notre projet. Ainsi, avec l'aide des professionnels qui nous aident, nous avons imaginé reporter la rénovation de certaines maisons, construire des bâtiments plus rationnels plutôt que de rénover les anciens, mais nous avons renoncé, car nous aurions dû affronter des problèmes d'ordre administratif et émotionnel insurmontables pour réaliser des économies infimes, voire inexistantes. En outre, nous gardons bien à l'esprit que nous ne devons pas perdre de temps pour créer les places qui manquent à Genève comme pour mettre les habitations actuelles en conformité avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. C'est une question de dignité et de responsabilité.

En conclusion de ce point de situation imposé par notre rapport annuel, nous voulons rassurer tout un chacun sur le développement et l'orientation du village d'Aigues-Vertes. D'abord en précisant que nous n'irons pas au-delà des 133 places projetées pour respecter l'intimité nécessaire à l'épanouissement des personnes handicapées mentales, puis en confirmant que toutes les options prises visent à favoriser l'ouverture du village vers l'extérieur comme vers l'intérieur. La nouvelle ferme, avec son espace de zoothérapie accessible à tous, en sera la première preuve très concrète. Deux autres se mettent en place depuis un certain temps déjà: les activités culturelles et la boulangerie qui a commencé à livrer du pain à l'extérieur depuis qu'elle a été entièrement refaite. Enfin, en réaffirmant que tout sera pensé et fait pour permettre l'accueil de personnes handicapées mentales très dépendantes dès l'instant où elles pourront s'adapter à terme au rythme de la vie d'un village et pratiquer l'un des nombreux métiers que nous proposons.



Les membres de la commission du réaménagement ont beaucoup travaillé cette année, tout comme les architectes qui ont planché sur notre projet et les différents corps de métiers qui ont donné les premiers coups de pioche; qu'ils soient remerciés ici de leur engagement et de leur tolérance à notre égard, mais qu'ils n'oublient surtout pas que sans la complicité très effective de nos interlocuteurs à l'Etat de Genève et à l'OFAS – nous pensons en particulier à Mesdames Sylvie Bietenhader et Marika Bozzini, Messieurs Jacques Aymon, François Courvoisier, Bertrand Levrat, François Reinhard, Pierre-François Unger, Bernard Zumthor – nul ne serait aujourd'hui en train de lire ces quelques lignes qui témoignent de l'intelligence sociale genevoise.

Membres de la COREA**(Commission du REAménagement):**

Serge Bednarczyk (Président),
Yves Grange (Vice-Président),
Jean-Claude Larpin, Ronald Luder,
François Reinhard, Annelise Schneider.

Pilote du projet: David Amstler

0
1
*
0
2
4
*
0
4
2
*
4
0
2
2
*
4
0

RAPPORT ANNUEL 2003

Compte d'exploitation de l'exercice 2003

	2003 CHF	Budget 2003 CHF	2002 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Contributions des personnes handicapées	3'793'161.00	3'790'396.00	3'669'462.00
Revenus de la fabrication	242'570.85	288'000.00	203'143.13
Revenus des locations et intérêts	3'464.47	102'000.00	19'260.94
Revenus de la table d'hôtes	9'174.00	0.00	0.00
Revenus des prestations au personnel/tiers	552'315.30	615'000.00	613'325.40
Subvention de l'Etat de Genève	4'689'211.00	4'141'948.00	1'700'000.00
Subvention de l'OFAS	5'805'167.00	6'259'000.00	5'510'000.00
Autres subventions	24'174.70	30'000.00	16'667.50
Dons	0.00	0.00	42'000.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15'119'238.32	15'226'344.00	11'773'858.97
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires et charges sociales	11'565'847.60	11'640'773.71	9'507'977.20
Autres charges du personnel	142'613.15	225'138.35	146'648.40
Honoraires et prestations de tiers	7'885.45	15'500.00	52'529.35
Besoins médicaux	4'340.10	5'000.00	2'895.20
Alimentation	644'036.11	632'000.00	626'156.55
Entretien	109'696.78	100'000.00	120'277.93
Entretien, réparations	523'998.16	602'000.00	387'016.49
Eau et énergie	214'217.35	205'000.00	192'134.19
Frais de bureau et d'administration	301'670.23	273'500.00	364'960.87
Outillage et matériel pour les ateliers	207'806.20	210'000.00	129'002.92
Assurances, taxes et autres charges	883'941.99	783'500.00	666'672.22
Frais d'utilisation des installations	501'288.89	497'200.00	440'285.90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	15'107'342.01	15'189'612.06	12'636'557.22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11'896.31	36'731.94	(862'698.25)



RAPPORT ANNUEL 2003

Comptes de produits et charges hors exploitation 2003

	2003 CHF	Budget 2003 CHF	2002 CHF
PRODUITS			
Dons et legs	0.00		0.00
Produits sur titres et divers	121'587.45		205'994.44
Dissolution de la provision fonds de prévoyance	75'315.85		0.00
Produits sur exercices antérieurs	296'009.95		329'485.04
Transfert du solde fonds Auberge montagnards	0.00		286'060.61
TOTAL DES PRODUITS	492'913.25	-	821'540.09
CHARGES			
Pertes et frais sur titres	111'938.10		352'810.40
Pensions viagères	0.00		198'489.00
Provision fonds de prévoyance	0.00		200'000.00
Provision projet pédagogique	124'000.00		0.00
Charges sur exercices antérieurs	48'824.06		25'846.75
Attribution au fonds de réaménagement	0.00		660'000.00
Attribution à la provision pour vacances et heures sup.	205'400.00		58'600.00
TOTAL DES CHARGES	490'162.16	-	1'495'746.15
RÉSULTAT HORS-EXPLOITATION	2'751.09	-	(674'206.06)



RAPPORT ANNUEL 2003

Bilan au 31 décembre 2003

	2003 CHF	2002 CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Disponible		
Caisses	25'523.00	24'311.05
Comptes de chèques postaux	140'847.42	103'478.22
Banques	20'502.30	284'954.70
Titres de placement	2'804'707.50	2'677'727.55
	<u>2'991'580.22</u>	<u>3'090'471.52</u>
Réalisable		
Débiteurs pensionnaires	253'066.30	160'811.35
Débiteurs OFAS	4'891'167.00	4'590'000.00
Débiteur Auberge des montagnards	0.00	661'251.50
Autres débiteurs	9'067.00	4'872.95
	<u>5'153'300.30</u>	<u>5'416'935.80</u>
Stock marchandises	60'215.91	61'757.61
Stock ateliers	158'142.85	225'736.45
Actifs transitoires	931'678.43	322'584.09
Dons à recevoir pour réaménagement	2'136'500.00	467'700.00
	<u>3'286'537.19</u>	<u>1'077'778.15</u>
Pécules villageois, titres et liquidités	918'402.05	963'185.90
Fonds social, liquidités	362'378.30	378'641.45
Fonds Sylvia Kim, titres et liquidités	416'674.35	402'280.80
Fonds de réaménagement, titres et liquidités	11'601'218.66	7'737'242.74
	<u>13'298'673.36</u>	<u>9'481'350.89</u>
	<u>21'738'510.85</u>	<u>15'976'064.84</u>
TOTAL ACTIF CIRCULANT	<u>24'730'091.07</u>	<u>19'066'536.36</u>

13
4
2
4
5
13
5
b04c
13
05
20
20
013



RAPPORT ANNUEL 2003

Bilan au 31 décembre 2003

	2003 CHF	2002 CHF
ACTIF IMMOBILISÉ		
Véhicules	456'120.20	351'555.00
Fonds d'amortissement des véhicules	(245'063.10)	(183'350.02)
	<u>211'057.10</u>	<u>168'204.98</u>
Machines de bureau	187'629.60	146'672.85
Fonds d'amortissement des machines	(97'517.60)	(68'004.59)
	<u>90'112.00</u>	<u>78'668.26</u>
Equipements de longue durée	1'554'035.30	1'305'379.00
Fonds d'amortissement des équipements	(726'856.73)	(599'583.76)
	<u>827'178.57</u>	<u>705'795.24</u>
Installations fixes	1'494'909.97	1'494'909.97
Fonds d'amortissement des installations fixes	(1'174'735.17)	(1'139'054.33)
	<u>320'174.80</u>	<u>355'855.64</u>
Réaménagement du village	632'087.65	328'579.35
Réaménagement ferme, serre et bâtiment d'appui	133'315.60	0.00
Réaménagement 2 ^{ème} phase	4'096.65	0.00
Immeubles	9'308'985.92	9'308'985.92
Fonds d'amortissement des immeubles	(4'726'845.66)	(4'540'665.66)
	<u>4'582'140.26</u>	<u>4'768'320.26</u>
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	<u>6'800'162.63</u>	<u>6'405'423.73</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>31'530'253.70</u>	<u>25'471'960.09</u>



0
 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

RAPPORT ANNUEL 2003

du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003

	2003 CHF	2002 CHF
PASSIF		
FONDS ÉTRANGERS		
Banques	1'444'426.68	0.00
Créanciers et fournisseurs	1'039'150.90	734'725.32
Autres créanciers et passifs transitoires	473'390.00	1'136'780.00
Pécules des villageois	970'579.17	963'966.47
Fonds Le Moine	0.00	26'500.55
	3'927'546.75	2'861'972.34
FONDS ATTRIBUÉS		
Fonds Sylvia Kirm	432'076.45	420'054.35
Fonds social	357'019.62	373'598.22
Fonds de réaménagement du village	13'994'833.49	9'012'205.19
	14'783'929.56	9'805'857.76
FONDS PROPRES		
Capital	12'804'129.99	14'341'034.30
Résultat d'exploitation	11'896.31	(862'698.25)
Résultat hors-exploitation	2'751.09	(674'206.06)
Résultat de la gestion des fonds attribués	0.00	0.00
	14'647.40	(1'536'904.31)
TOTAL DES FONDS PROPRES	12'818'777.39	12'804'129.99
TOTAL DU PASSIF	31'530'253.70	25'471'960.09

Résultats de la gestion des fonds attribués et annexe au bilan à disposition.



RAPPORT ANNUEL 2003

Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte de produits et charges hors exploitation, résultat de la gestion des fonds attribués et annexe) de la FONDATION AIGUES-VERTES, Bernex, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 16 mars 2004

SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA

F. Savigny

B. Legast
(Responsable de la révision)



RAPPORT ANNUEL 2003

Objectifs

Nos objectifs durant l'an 2003

Villageoises et villageois

Elaboration de la ligne pédagogique	En cours
Réorganisation des homes	✓
Commercialisation des produits des ateliers	✓
Présentations dans le canton des spectacles réalisés par les villageois	✓
Engagement actif des villageois dans la gestion de leur village	✓
Les villageois surfent sur internet	✓

Personnel

Mise en application de notre projet de formation	✓
--	---

Réaménagement

Pose de la première pierre pour la construction de la nouvelle ferme	✓
--	---

Nos objectifs durant l'an 2004

Villageoises et villageois

Elaboration de la ligne pédagogique (suite)
Développement et professionnalisation des ateliers
Développement de l'autonomisation et de l'autodétermination des villageois

Personnel

Diminution de l'absentéisme
Poursuite du processus de formation des collaborateurs

Réaménagement

Inauguration de la nouvelle ferme
Lancement de la seconde étape des travaux

Qualité

Certification ISO 14001
Renouvellement ISO 9001 et OFAS



RAPPORT ANNUEL 2003

Rendez-vous

Si vous souhaitez soutenir la suite de la reconstruction du village d'Aigues-Vertes ou tout simplement si vous vous passionnez pour la musique et l'Art Lyrique, la Fondation Aigues-Vertes vous propose deux évènements exceptionnels:

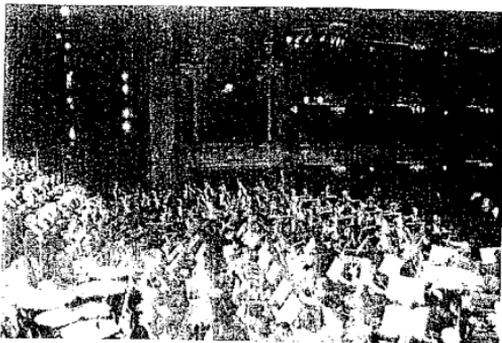
le 16 décembre 2004



Nouveau récital de Cecilia Bartoli
au Grand Théâtre de Genève,
accompagnée du Freiburger Barockorchester

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
www.aigues-vertes.ch

le 10 juin 2005



Pour la première fois à Genève,
Maestro Valery Gergiev
dirigera l'Orchestre
du Théâtre Mariinsky
de Saint-Petersbourg
au Victoria Hall

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
www.aigues-vertes.ch

RAPPORT ANNUEL 2003

Remerciements

Si nous avons pu commencer à concrétiser notre rêve en 2003, avec la pose de la première pierre de la nouvelle ferme notamment, c'est grâce à vous, très nombreux et généreux donateurs, vous qui avez compris que nous avons besoin de votre aide pour compléter les subventions des autorités locales et fédérales. C'est grâce à vous, que nous sommes désormais rassurés quant à l'avenir du village puisque nous allons pouvoir entreprendre sa reconstruction et ainsi garantir des conditions de vie tout simplement normales à ses merveilleux habitants.

Le mouvement de solidarité qui s'est tissé autour du village d'Aigues-Vertes honore au plus haut point notre pays, notre région, leurs habitants, car il témoigne de leur conscience comme de leurs valeurs; celles-là mêmes qui font la force et la confiance de l'Homme. Merci du fond du cœur à toutes celles et à tous ceux qui ont entendu notre appel. Ils reconnaîtront la place que nous leur réservons dans notre sentiment de profonde gratitude.

Aigues-Vertes: Une équipe qui en veut!



Village Aigues-Vertes 80140 S.
le 27.02.2004



Libellé	Budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006		Projet de budget 2007		Projet de budget 2008	
	Fr	Ft total	Fr	Ft total	Fr	Ft total	Fr	Ft total	Fr	Ft total
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION										
Produits pharmaceutiques	2000,00		2000,00	0,00	2000,00	0,00	2500,00	25,00	3000,00	20,00
Médicaments	2000,00		2000,00	0,00	2000,00	0,00	2500,00	25,00	3000,00	20,00
Matériel médical	1900,00		1000,00	0,00	1000,00	0,00	1500,00	50,00	2000,00	33,33
Besoins médicaux	5000,00		5000,00	0,00	5000,00	0,00	6300,00	30,00	8000,00	23,08
Alimentation	683130,00		683130,00	0,00	785000,00	10,82	980000,00	25,83	1050000,00	10,53
Linges et textiles	20000,00		30000,00	50,00	33000,00	10,00	50000,00	61,62	45000,00	-10,00
Ménage	40000,00		54500,00	36,25	59000,00	8,28	75000,00	27,12	80000,00	6,67
Lessives et nettoyages, blanchissage	35000,00		35000,00	0,00	37000,00	5,71	45000,00	21,62	50000,00	11,11
Sous-traitance entretien	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-traitance nettoyage	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien	95000,00		119500,00	25,79	129000,00	7,95	170000,00	31,78	175000,00	2,94
Entretien réparations des bâtiments	220000,00		220000,00	0,00	220000,00	0,00	250000,00	13,64	250000,00	0,00
Entretien opérations installations fixes	80000,00		60000,00	0,00	110000,00	37,50	110000,00	0,00	110000,00	0,00
Outils matériel (pour l'entretien de la propriété)	150000,00		150000,00	0,00	150000,00	0,00	170000,00	13,33	170000,00	0,00
Entretien, réparation, bâtiments, ust.fest., outillage mat.	450000,00		450000,00	0,00	450000,00	6,67	530000,00	10,42	530000,00	0,00
Entretien réparations des équipements	45000,00		40000,00	-11,11	60000,00	50,00	60000,00	0,00	60000,00	0,00
Entretien réparations des machines de bureau	4000,00		10000,00	150,00	20000,00	100,00	25000,00	25,00	30000,00	20,00
Entretien, réparation des équipements, machine de bureau	49000,00		50000,00	2,04	80000,00	60,00	85000,00	6,25	90000,00	5,88
Entretien, exploitation des véhicules	15000,00		15000,00	0,00	20000,00	33,33	25000,00	25,00	25000,00	0,00
Frais d'essence	20000,00		29000,00	25,00	25000,00	0,00	30000,00	20,00	35000,00	16,67
Entretien, exploitation des véhicules, frais d'essence	35000,00		40000,00	14,28	45000,00	12,50	55000,00	22,22	60000,00	9,09
Sécurité	12000,00		121000,00		122915,00	1,50	124957,23	1,50	126527,08	1,50
Qualité environnement	22000,00		10000,00		10000,00		22000,00	120,00	10000,00	-54,55
Qualité Sécurité	23000,00		15000,00		15000,00		23000,00	53,33	15000,00	-34,78
Entretien, réparations	689000,00		689000,00	-1,86	752915,00	9,74	839857,23	11,54	837527,08	-0,97

Libellés	Projet de budget 2008				Projet de budget 2007				Projet de budget 2006				Projet de budget 2005				Budget 2004			
	Fr. total				Fr. total				Fr. total				Fr. total				Fr. total			
	60H-56H089AC				60H-46H089AC				40H-46H046AC				40H-40H048AC				40H-40H048AC			
	2008-07	2008-06	2007-05	2007-06	2007-05	2007-06	2006-05	2006-06	2006-05	2006-06	2005-04	2005-05	2005-04	2005-05	2004-04	2004-05	2004-04	2004-05		
Taxes et cotisations																				
Séminaires du conseil de Fondation																				
Publicité																				
Autres charges concernant les personnes handicapées																				
Autres charges d'exploitation																				
Service de voirie																				
Evénements																				
Rapport annuel																				
TVA home																				
Frais divers																				
Imprimés																				
Taxes, autres charges d'exploitation																				
Achats boutiques (boutique village et en ville)																				
Frais boutiques (loyer, téléphone, décoration,et divers)																				
Achats et frais boutiques																				
Assurances, taxes, impôts et autres charges d'exploitation																				
Intérêts et frais bancaires																				
Petits équipements																				
Amortissements sur le coût d'acquisition																				
Amortissement bâtiments (2%)																				
Amortissement installations fixes (5%)																				
Amortissement équipements (10%)																				
Amortissement machines de bureau (20%)																				
Amortissement véhicules (20%)																				
Amortissement véhicules utilitaires																				
Frais d'utilisation des installations																				
TOTAL AUTRES CHARGES																				
TOTAL CHARGES EXPLOITATION																				

Libellé	Budget 2004	Projet de budget 2005	Projet de budget 2006	Projet de budget 2007	Projet de budget 2008
	Fr. total	Fr. total	Fr. total	Fr. total	Fr. total
	40H-40H048AC	40H-40H048AC	40H-48H048AC	60H-48H069AC	60H-56H069AC
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Pensions des Villageois	3'900'200.00	3'563'960.00 -8.62	3'822'280.00 7.25	4'683'680.00 22.54	5'114'380.00 9.20
Allocations d'impédance	372'000.00	372'000.00 0.00	384'386.00 3.33	470'000.00 22.27	515'000.00 9.57
Contributions personnes handicapées	4'212'200.00	3'935'960.00 -7.87	4'206'666.00 6.88	5'153'680.00 22.81	5'629'380.00 9.23
Revenus de la fabrication (ventes à l'extérieur)	144'000.00	180'000.00 25.00	180'000.00 0.00	200'000.00 11.11	200'000.00 0.00
Revenus de la fabrication (ventes internes)	120'000.00	130'000.00 8.33	140'000.00 7.69	170'000.00 21.43	187'000.00 10.00
Produits d'exploitation	264'000.00	310'000.00 17.42	320'000.00 3.23	370'000.00 18.80	387'000.00 4.59
Locations	2'000.00	2'000.00 0.00	2'000.00 0.00	2'000.00 0.00	2'000.00 0.00
Intérêts du capital	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Revenus locations et intérêts	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Revenus de la cafétéria, du restaurant	0.00	6'000.00	8'000.00 33.33	10'000.00 25.00	15'000.00 50.00
Remboursements nourriture du personnel	110'000.00	125'000.00 13.64	130'000.00 4.00	140'000.00 7.69	150'000.00 7.14
Remboursements logement du personnel	23'000.00	23'000.00 0.00	23'000.00 0.00	23'000.00 0.00	23'000.00 0.00
Remboursements de téléphone	4'000.00	5'000.00 25.00	5'000.00 0.00	5'000.00 0.00	5'000.00 0.00
Remboursement frais médicaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Ventes au personnel et à des tiers	0.00	10'000.00	10'000.00 0.00	10'000.00 0.00	10'000.00 0.00
Autres revenus	13'500.00	13'500.00 0.00	13'500.00 0.00	13'500.00 0.00	13'500.00 0.00
Ventes externes des boutiques (boutique village et en ville)	45'000.00	45'000.00 0.00	45'000.00 0.00	45'000.00 0.00	45'000.00 0.00
Ventes internes des boutiques (boutique village et en ville)	315'500.00	330'000.00 3.29	350'000.00 6.08	420'000.00 20.00	480'000.00 9.52
Revenus de prestations au personnel, à des tiers	515'000.00	551'500.00 7.08	585'500.00 9.35	671'500.00 14.48	724'500.00 7.89
Subvention des communes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subvention OFAS (contrat TAEP jusqu'en 2006 et 85 - nouv. pièces)	5'511'600.00	5'000'000.00 -9.23	6'055'000.00 4.40	6'985'000.00 15.38	7'250'000.00 3.79
Autres subventions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dons liés à l'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions	5'511'600.00	5'000'000.00 -9.23	6'055'000.00 4.40	6'985'000.00 15.38	7'250'000.00 3.79
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10'566'800.00	10'905'960.00 3.28	11'178'176.00 5.40	13'152'680.00 18.02	14'907'880.00 6.18
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5'941'754.27	-6'081'223.55 2.52	-7'361'787.84 20.86	-8'212'224.08 25.03	-10'685'032.91 15.77
Droit de superficie	-36'948.00	-36'948.00	-36'948.00	-36'948.00	-36'948.00
Subvention du camion	5'165'241.00	6'485'948.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-115'461.27	-651'223.55	-7'408'735.84	-8'249'172.98	-10'721'980.91

Observations projet de budget 2005-2008
--

Les budgets 2005 à 2008 sont évalués selon le nombre d'handicapés avec le réaménagement

Salaires éducateurs, veilleurs, assistante sociale

+ 7 postes en 2006, + 12 postes en 2007 et +12 postes en 2008

Salaires service de maison et cuisiniers

En 2007 création d'1 poste de cuisinier et de 3 postes de personnel de maison

Salaires personnel technique

En 2006 création d'un poste de maintenance pour la gestion du village

Salaires des ateliers

Création de 3.8 postes en 2007 dès l'ouverture des nouvelles places

Linges et textiles

Augmentation des achats liés au réaménagement en 2007 et 2008

Entretien réparation

Augmentation des charges liées aux nouveaux contrat de maintenance et les nouveaux véhicules (entretien et essence)

Achats ateliers

Hausse des achats de Matières premières des ateliers étant donné les ventes pour Rolex, la boutique en ville et l'augmentation des ventes du secteur agroalimentaire

Assurances

Augmentation des primes suite aux nouvelles constructions.

Taxes et cotisations

Supplément pour l'AGOER et Insos

Achats des boutiques

Restructuration de l'épicerie et augmentation proportionnelle des achats

Petits équipements non immobilisés

Achats liés aux nouveaux bâtiments et autres services

Amortissements

Nouveaux équipements de la ferme et jardin

Mise en place du réseau et des nouveaux PC

Achat de nouveaux véhicules

Pensions des villageois

Produits comptabilisés au prix de 130.- et 70.- pour la réservation

Revenus de la fabrication

Augmentation des ventes de la boulangerie et jardin dès 2007

Augmentation des ventes internes

Subvention OFAS contrat TAEP

2005 : contrat TAEP + 95.- pour les nouvelles places

2006 : contrat TAEP + 95.- pour les nouvelles places

2007 : contrat TAEP base 2006 + 95.- pour les nouvelles places

2008 : contrat TAEP base 2006 + 95.- pour les nouvelles places

REAMENAGEMENT : PHASE 2 / 2005-2009
COMPARATIF PAR ANNEE

	2004	2005	diff. 04-05	2006	diff. 05-06	2007	diff. 06-07	2008	diff. 07-08	2009	diff. 08-09
Places en homes :											
H	40	40	-	40	-	60	20	60	-	60	-
HO	40	40	-	46	6	46	-	56	10	60	4
Total	80	80	-	86	6	106	20	116	10	120	4
Places en ateliers :											
Internes	40	40	-	40	-	60	20	60	-	60	-
Externes	9	9	-	9	-	9	-	9	-	9	-
Total	49	49	-	49	-	69	20	69	-	69	-
Poste de travail :											
Educateurs	66.55	66.10	-0.45	73.10	7.00	85.10	12.00	97.10	12.00	99.00	1.90
MSP	10.80	10.60	-0.20	10.60	-	14.20	3.60	14.20	-	14.20	-
Personnel de maison	11.10	11.50	0.40	11.50	-	14.50	3.00	14.50	-	14.50	-
Personnel de maintenance	4.50	4.50	-	5.50	1.00	5.50	-	5.50	-	5.50	-
Cuisinier	1.50	1.50	-	1.50	-	2.50	1.00	2.50	-	2.50	-
Total	94.45	94.20	-0.25	102.20	8.00	121.80	19.60	133.80	12.00	135.70	1.90
Subventions :											
OFAS	5511600	5800000	288400	6055000	255000	6985000	930000	7250000	265000		
Etat de Genève	5165241	5466948	301707	7404745	1937797	9249173	1844428	10701980	1452807		
Total	10676841	11266948	590107	13459745	2192797	16234173	2774428	17951980	1717807		

- les montants de subvention OFAS sont estimés en tenant compte de la base du contrat TAEP 2006 en ajoutant le supplément pour l'ouverture des nouvelles places à 95.-/jour/résident

DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Bâtiment C

Home pour 24 personnes

Atelier de développement pour 24 places

1 salle de sport

1 ascenseur

Transparence au centre du bâtiment pour alléger l'aspect

Sous-sol

2 ateliers de développement avec lumière du jour

1 bureau pour les maîtres d'atelier (Lumière du jour)

2 WC pour atelier, WC hommes et femmes pour salle de gymnastique.

Vestiaires pour hommes et femmes pour salle de gymnastique et ateliers

1 salle de gymnastique

Locaux techniques, de stockage, électrique

Rez-de-chaussée

2 ateliers de développement

1 bureau pour maîtres d'atelier

2 WC pour ateliers

1 salle de repos (4 lits)

1 local infirmerie

1 local pour les pauses

1 salle de réunion

1 chambre de veille pour éducateur avec WC, douche et lavabo

Hall d'entrée vitré pour pouvoir voir à travers le bâtiment

1^{er} étage et 2^{ème} étage identiques

2 X 2 homes de 6 personnes chacun

avec un hall d'entrée et arrivée de l'escalier et de l'ascenseur

1 bain thérapeutique et un WC visiteur communs aux 2 appartements

Home à gauche

1 bureau pour éducateurs 18 m²
3 chambres avec salle de douche et WC
3 chambres
1 salle de douche et WC et 1 salle de bain et WC
1 vestiaire
1 cuisine
1 séjour
1 loggia de 88 m² avec chemin de fuite
1 réduit

Home à droite

2 chambres avec douche et WC
4 chambres
1 salle de bain avec WC et 1 salle de douche et WC
1 bureau éducateur
1 séjour
1 cuisine
1 vestiaire
1 loggia (balcon)
1 réduit

Bâtiment E et F

Home pour 28 personnes : 4 appartements (2 X 8 et 2 X 6 personnes)
Cuisine centrale offrant 4 places de travail
Restaurant 100 couverts et terrasse à l'extérieur offrant 4 places de travail
Atelier de conditionnement offrant 10 places de travail
Chaufferie centrale à bois
Les 2 bâtiments sont séparés par une entrée vitrée et transparente

Niveau -2

1 restaurant self service pour 100 places avec terrasse extérieure de 50 places
Cuisine comprenant pâtisserie, légumerie, cuisine chaude, cuisine froide, laverie
Divers locaux de stockage pour congélation, viandes, produits laitiers, légumes, économat, boissons.
Local maître d'atelier
1 WC handicapé, 1 WC homme, 1 WC femme pour personnel de la cuisine et du restaurant

- 3 WC femmes, 2 WC hommes, 1 WC handicapé pour clients restaurant et salle de conférence
- 1 salle de conférence
- Divers locaux techniques
- 1 chaufferie centralisée au bois de 199 m2 et silo

Niveau -1

- 1 atelier de conditionnement pour 10 places de travail
- 2 chambres froides
- 1 économat
- 1 bureau pour maîtres d'atelier
- 1 local pause
- 1 WC femmes vestiaire-douche +1 WC hommes vestiaire-douche
- 1 chambre de veille éducateur avec douche WC
- 1 local pour infirmerie
- 1 local de nettoyage de 5 m2
- 1 WC handicapé de 3 m2
- 1 vestiaire douche homme de 15 m2
- 1 vestiaire douche femme de 13 m2
- 1 salle de jeux
- Divers locaux techniques
- Vide sur chaufferie centrale

Niveau rez et niveau 1 même conception

- 2 X 1 appartement de 8 chambres
- 2 X 1 appartement de 6 chambres (dont 1 studio) avec chambre communicante
- 4 chambres
- 3 salle de douche et WC
- 1 salle de bain et WC
- 4 chambres avec salle de douche et WC
- 1 cuisine
- 1 séjour
- 1 balcon
- 1 bureau éducateur
- 1 WC visiteur et éducateur
- Local de nettoyage

Séparation des bâtiments par une entrée vitrée

4 chambres

1 studio avec lien avec autre chambre et salle de douche et WC de 3 m2

1 bureau éducateur de 16 m2

1 bain thérapeutique

1 WC lavabo handicapé

2 salles de douche et WC + 1 salle de bain

1 WC lavabo

1 cuisine de 33 m2

1 séjour de 32 m2

1 balcon

1 séjour de 32 m2

1 balcon de 14 m2 attenant au séjour et cuisine

Forsythia

Homes pour 12 personnes = 2 appartements de 6 personnes

Atelier bois pour 8 places de travail

Rez inférieur

Atelier bois offrant 8 places de travail

Salle de pause

3 WC + 1 WC handicapé avec douche

Lingerie / buanderie / séchage

Divers locaux techniques

Rez supérieur

6 chambres dont 2 avec salle de douche et WC

2 salles de douches et WC

1 bain thérapeutique

1 bureau pour éducateur

1 cuisine

1 séjour et salle à manger

1 vestiaire

1 salle pour le linge

Etage

Arrivée directe par passerelle depuis la route

3 chambres

1 bureau éducateur

2 WC handicapés

1 bain thérapeutique

1 cuisine

1 séjour
1 vestiaire
Locaux techniques
1 vestiaire pour le personnel et WC pour le personnel

Combles

3 chambres
2 salles de douche et WC
1 réduit

Maison des artisans :

Atelier de poterie pour 10 places de travail
Atelier de tissage pour 20 places de travail
Salle de réunion
Salle d'exposition

Rez

Atelier poterie offrant 10 places de travail
Bureau éducateurs
Salle de repos
Salle exposition
2 WC et 1 douche

Etage

Atelier textile offrant 20 places de travail
Bureau éducateur
Salle de repos
2 WC et 1 douche
Salle dépôt de matières premières

Mezzanine

Salle de réunion
Dépôts

Infrastructures

Réfection des infrastructures
Rénovation des canalisations EP – EU
Et remplacement des tronçons vétustes
Nouvelle distribution technique
Nouvelle cabine MT
Courrant faible, courant fort, câble et téléphone

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 13 000 000 F à la Fondation Aigues-vertes pour la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison d'Envernia et réalisation des infrastructures)

Projet présenté par le Département de l'action sociale et de la santé

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat retenu
TOTAL des charges de fonctionnement induites	85'250	2'285'237	4'759'725	8'192'532	8'192'532	8'192'532	8'192'532	7'572'532
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]								
Charges en matériel et véhicule (meuble, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33]	85'250	357'500	977'500	2'957'500	2'957'500	2'957'500	2'957'500	2'337'500
Intérêts (report tableau)	85'250	357'500	357'500	357'500	357'500	357'500	357'500	357'500
Amortissements (report tableau)	0	0	620'000	2'600'000	2'600'000	2'600'000	2'600'000	1'987'000
Charges particulières [30 à 36]	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [30]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [33]	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des biens, prestation en nature)	0	1'937'737	3'782'225	5'235'032	5'235'032	5'235'032	5'235'032	5'235'032
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+46+46] (augmentation de revenus (impôts, emplacements, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42]	0	0	0	0	0	0	0	0
(revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyer)								
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges, revenus)	85'250	2'285'237	4'759'725	8'192'532	8'192'532	8'192'532	8'192'532	7'572'532

Remarques:

Signature du responsable financier: DOMINIQUE RITTEL
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

Date: 10 fév. 2008



Département des finances
Administration des finances de l'Etat

République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement boucllement
 investissement autre

rubriques n° 84.11.00.565.10

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 13 000 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures).

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat récurrent
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières [32+33]	0.09	0.36	0.98	2.96	2.96	2.96	2.96	2.34
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de subvention ou prestations [36]	-	1.94	3.78	5.24	5.24	5.24	5.24	-
Total des charges de fonctionnement	0.09	2.30	4.76	8.19	8.19	8.19	8.19	-
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46]	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des revenus de fonctionnement	-	-						
Résultat net de fonctionnement	0.09	2.30	4.76	8.19	8.19	8.19	8.19	2.34

3. Financement

Ce crédit d'investissement devra être inscrit au budget d'investissement dès 2005.

Il devra entrer dans le cadre du volume d'investissements "nets-nets" admis par le Conseil d'Etat pour 2005, sous réserve de la réduction technique globale à opérer. Dans ce cadre, ce préavis ne garantit pas que les tranches annuelles du crédit d'investissement pourront être automatiquement versées.

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2008.

4. Remarques

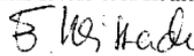
Selon les informations fournies par le département de l'action sociale et de la santé (DASS), le réaménagement du village d'Aigues-Vertes envisagé devrait s'élever à un montant total de 48 000 000 F et son financement devrait être assuré à parts égales par la fondation Aigues-Vertes, la Confédération et le canton de Genève. Le soutien financier de l'Etat relatif à cet investissement se monterait à terme à environ 16 000 000 F. L'investissement d'ensemble a été planifié en trois phases. La première, estimée à 3 426 000 F, concerne la construction d'une nouvelle ferme et annexes. Le tiers du financement à charge de l'Etat (1 142 000 F) a été assuré par le biais de la loi 9271 du 29 octobre 2004. La deuxième phase, dévisée à 39 106 000 F, concerne la construction de trois bâtiments, la transformation de l'ancienne ferme, la rénovation de la maison Forsythia, la réalisation d'infrastructures. Le présent projet de loi accordant une subvention d'investissement de 13 000 000 F constitue le tiers du financement de cette deuxième phase, le solde devant être pris en charges par la Confédération (OFAS) et la fondation à parts égales. Une troisième et dernière étape est annoncée pour la rénovation des maisons existantes et fera l'objet d'un projet de loi. La fondation dispose de fonds propres pour les deux premières phases et devrait couvrir d'ici à fin 2009 l'entier de ses besoins par des dons.

Selon le DASS, l'augmentation de la subvention de fonctionnement de l'Etat liée à ce projet de réaménagement intègre l'ensemble des coûts connus à ce jour.

Le DASS a confirmé que le plan de trésorerie des grands travaux sera adapté selon les données du tableau des décaissements prévus (tranche d'investissement 2006) dans le cadre du processus budgétaire PB2006.

La problématique générale des subventions d'investissements au regard des observations de l'ICF et/ou des normes IAS demeure ouverte.

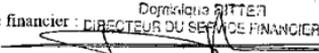

Marc Giordano


Eve Vaissade

Genève, le 10 février 2005

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL et son exposé des motifs transmis le 7 février 2005 ainsi que les tableaux financiers et le tableau comparatif de la 2^{ème} phase du réaménagement transmis le 10 février 2005. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 11 février 2005

Signature du responsable financier : 
DOMINIQUE BITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER